



Prix ancrage territorial, pour PEG, remis par Roula Manassa, directrice régionale du centre d'affaires Loire Anjou Vendée de SG Grand Ouest, à Manon et Alain Comalada.

Le groupe Peg, spécialisé dans les produits de literie et dans l'isolation pour les bâtiments, basé en Seine-Maritime (Normandie), a remporté le Prix de l'Ancrage Territorial. Ce prix salue l'engagement continu de Peg en faveur du développement économique local et de la préservation des emplois dans la région.



## Trophée Ancrage territorial

### Peg mise sur le Made

L'entreprise Peg (du nom de son créateur Paul Édouard Guerot en 1850) existe depuis quatre générations en Normandie. À l'origine spécialisée dans l'effilochage et le recyclage du textile normand, l'entreprise s'est peu à peu positionnée sur trois marchés principaux : la literie (couettes et oreillers), l'habillement et l'isolation pour le bâtiment. Forte de ses racines locales, Peg collabore avec des fournisseurs et partenaires régionaux tels que Soretex à Longueuil, spécialisée dans le recyclage de déchets textiles neufs d'industrie, et Andritz à Elbeuf, pour la fabrication de ses machines. C'est cet enracinement normand qui lui a valu le Prix de l'Ancrage Territorial lors des Trophées Industrie Grand Ouest 2024. La cheffe d'entreprise Manon Comalada a reçu son prix à Nantes, en compagnie de son père, Alain, à Nantes le 2 octobre dernier. « Ce prix démontre qu'une industrie textile, familiale, peut se développer et prospérer durant plusieurs générations, tout en restant made in France et sans se délocaliser à l'étranger », commentent Alain et Manon Comalada qui a repris la tête de l'entreprise en 2022.

### in France pour se développer

#### INVESTIR DANS L'AVENIR

Avec plus de 110 salariés, répartis sur deux sites de production à Dénestanville et Varneville-Bretteville, Peg réalise un chiffre d'affaires supérieur à 26 millions d'euros. L'entreprise normande produit environ un million de couettes, 2,5 millions d'oreillers par an, et développe deux nouvelles collections dédiées à la literie chaque année. Peg ne cesse d'investir dans l'avenir : l'entreprise a récemment annoncé un investissement de 500 000 euros dans de nouvelles machines industrielles et projette de construire une plateforme logistique détachée des sites de production, mais située à proximité. « La plateforme nous permettra également d'accueillir un micro-crèche interne à l'entreprise », précise Manon Comalada.

Très impliquée dans la transition écologique, Peg a mis au point EcoPeg, un isolant thermique et acoustique innovant, fabriqué à partir de polyester recyclé issu de la transformation de bouteilles plastiques. Une innovation qui lui a permis de se développer sur le marché du bâtiment et de l'isolation. « Il s'agit du seul isolant à la fois recyclé et recyclable, certifié GRS (Global Recycled Standard), et pouvant servir à la fabrication de panneaux

et rouleaux d'isolant pour des projets de construction ou de rénovation », précise la dirigeante qui mise sur le secteur de l'isolation boosté par les préoccupations croissantes liées à la RSE et à la hausse des prix de l'énergie.

#### EN QUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS

En parallèle, Peg se tourne vers de nouveaux débouchés comme l'hôtellerie et les campings, tout en renforçant sa présence dans la grande distribution via sa marque Colas Normand. La marque a annoncé en septembre dernier, l'ouverture d'un nouveau rayon mercerie. En diversifiant son offre, l'entreprise veut ainsi élargir son savoir-faire et toucher de nouveaux clients. « Nous nous adressons ici aux amateurs et professionnels, passionnés de couture, de DIY (Do It Yourself) et d'ameublement, en leur proposant, via notre site internet, des matériaux de qualité comme la ouatine, les fibres de rembourrage, et d'autres articles essentiels pour tous projets de création et de bricolage », confirme la dirigeante.

Isabelle Evrard